

## Procès-verbal de l'assemblée générale du 13 mars 2020

Conformément à l'article 9 des statuts, les 164 adhérents de MNA ont été convoqués par courriel ou courrier du 29 février 2020.

Étaient joints à cet envoi : les comptes financiers 2019, le rapport d'activité 2019 et un bulletin de vote permettant à chacun de participer au vote et d'exprimer ses remarques.

Dépouillement des votes réalisé par le président et le secrétaire : Inscrits 164, Votants 39.

Nature des votes	OUI	BLANC	NON	Total
Approbation rapport d'activité et des comptes 2019	39	0	0	39
Donne mission au bureau provisoire de déclarer la dissolution de l'association	37	1	1	39
Donne mission au bureau provisoire de liquider l'actif	36	1	2	39
Donne mission au bureau provisoire de procéder au nettoyage de notre site Internet en y effaçant toutes les données personnelles des adhérents	38	0	1	39

Par rapport à l'année dernière, nous passons de 38 votants à 39 votants.

Les résolutions proposées par le conseil d'administration ont donc été toutes adoptées à une très large majorité. Le bureau provisoire va donc procéder à la dissolution effective de l'association conformément à son mandat.

Le bureau provisoire apprécie les remerciements et regrets rédigés par certains adhérents.

Le président provisoire  
Gilbert GALÉRON

Le secrétaire provisoire  
Marcel DUBOUÉ

La trésorière provisoire  
Béatrice ÉTÉVÉ

